

Annexe 2 : PROCEDURE D'ORIENTATION D'UN ELEVE *PRE-ORIENTE* VERS L'EGPA

Proposition d'orientation transmise par le collège ou demande formulée par la famille

6^{ème} pré-orienté

Envoi de la Fiche bilan (document 5) par le collège pour le 27 mars 2026.

à la DIVEL (à l'attention de Mme DECHAVANNE) ia42segpa@ac-lyon.fr (04 77 81 41 13)



Réunion de la commission départementale :
étude, validation, notification des avis



Transmission de l'avis à la famille pour accord dans un délai de 15 jours



3^{ème} trimestre, transmission de l'avis de la commission départementale
et de la réponse de la famille au directeur académique pour décision



Fin juin 2026 affectation par le directeur académique en fonction des places disponibles